



INNOVATION FUND

Le programme Innovation Fund, géré par l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA), subventionne des projets d'investissement à fort contenu innovant pour la décarbonation. Il devrait allouer 38 milliards d'euros d'ici à 2030 (4 milliards alloués au dernier appel à projets 2024). Le programme cible en particulier des projets de démonstrateurs technologiques au service de la transition écologique de 2,5 à 300 M€ :

- à fort impact en termes d'évitement et/ou réduction d'émission de gaz à effet de serre sur les 10 prochaines années
- fortement innovant dans le secteur des technologies bas-carbone.

Le prochain appel à projet paraîtra à la mi-octobre 2024.

L'ANRT vous propose de décrypter le programme, de vous donner les bonnes pratiques et les écueils à éviter, et de maximiser vos chances de succès.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les objectifs et les priorités du programme «Innovation Fund».
- Connaître les critères de sélection et les modalités de financement.
- Se familiariser avec la préparation et la soumission d'une candidature.
- Maximiser ses chances de succès.
- Connaître les bonnes pratiques et les écueils à éviter.

PRÉREQUIS

Aucun.

POUR QUI

Directeurs Généraux / Directeur Innovation / Directeurs R&D / Directeurs industriels d'entreprises de toutes tailles (PME, ETI, Grands groupes)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique suivi d'études de cas et de bonnes pratiques.
Un support de formation, guide pratique et check-lists. Liens vers des ressources en ligne et des plateformes de soumission.

OÙ

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

12h00**Lunch d'accueil****13h15****Objectif de la formation****13h30****Carte d'identité du Programme "Innovation Fund"**

Contexte et objectifs du fond : réduction des émissions de GES, soutien à l'innovation, transition énergétique
Structure et organisation de la CINEA
Place du fond dans les programmes opérés par la CINEA

14h00**Modalités de Financement**

Les différents types de projets financés : du pilote au large scale
Critères de sélection et processus d'évaluation
Type de financement disponible

14h30**Pause****14h45****Processus de soumission des projets**

Calendrier modalités de dépôt de candidatures. Préparation étapes par étape :

- Calcul préliminaire des coûts éligibles
- Estimation des évitements de GES
- Identification des objectifs et des pièces justificatives
- Construction des éléments de réponse (Business plan, Calcul GHG, démonstration de l'innovation, etc.)
- Plateforme de soumission et outils en ligne

15h30**Études de cas et retours d'expérience**

Analyse de projets ayant reçu un financement
Présentation d'exemples d'échec sur le dispositif
Leçons apprises et meilleures pratiques

16h00**Pause****16h15****Conseils pour maximiser ses chances de succès**

Stratégies pour renforcer une candidature
Éviter les erreurs courantes
Suivi et gestion des projets financés

16h45**Echanges sur les projets potentiels**

Les questions à se poser pour orienter son projet
Evaluation et recommandations
Retour des participants

17h15**Conclusion et Questions - Réponses****OUVERT À TOUS****4h00****PRÉSENTIEL****490 € HT**

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge des coûts de formation par les fonds publics, dont les OPCO.

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.